

COIN technipharm

JUILLET 2017

Un programme de sécurité de la Saskatchewan change de nom pour inclure les techniciens

LE COLLÈGE DES PROFESSIONNELS

de la pharmacie de la Saskatchewan (SCPP) change le nom de son programme de sécurité COMPASS pour y inclure les techniciens. Le programme connu sous le nom de « Community Pharmacists Advancing Safety in Saskatchewan » (Pharmaciens communautaires pour l'avancement de la sécurité en Saskatchewan) sera désormais désigné « Pharmacy Professionals Advancing Safety in Saskatchewan » (Professionnels de la pharmacie pour l'avancement de la sécurité en Saskatchewan). Piloté en 2014, le programme COMPASS est un système d'amélioration continue de la qualité qui fournit au personnel des pharmacies communautaires les outils nécessaires pour mieux signaler les incidents liés aux médicaments, en tirer les leçons et mettre en œuvre des changements systémiques visant à réduire le risque que de tels incidents se reproduisent.

Le programme prévoit la désignation d'une personne – idéalement un technicien, un gérant ou un pharmacien – à titre de coordonnateur de l'amélioration de la qualité. Cette personne est chargée de suivre la formation COMPASS approuvée et d'initier les autres membres du personnel de la pharmacie aux outils du programme. Le coordonnateur s'assure aussi que tous les membres du personnel déclarent les incidents liés à la qualité et collaborent à l'auto-évaluation de la sécurité des médicaments menée par la pharmacie tous les deux ans.

LEÇON DE FC INCLUSE :

Communiquer efficacement avec les patients



Accréditée par le Conseil canadien de l'éducation permanente en pharmacie (CCEPP)

Répondez en ligne pour connaître vos résultats immédiatement : eCortex.ca

CUMULER LES FONCTIONS POUR GRAVIR LES ÉCHELONS

DEPUIS LE JOUR OÙ ELLE S'EST ENGAGÉE

dans sa carrière pharmaceutique, Sorell Wellon a tiré le meilleur parti de toutes les opportunités qui se sont présentées à elle, y compris celle de faire partie du premier groupe d'assistants techniques en pharmacie agréés de la Colombie-Britannique en 2011.

Après avoir obtenu son diplôme d'ATP du collège Sprott Shaw en 2002, elle travaillait dans une pharmacie communautaire quand son alma mater l'a rappelée pour lui proposer un poste d'enseignante. Elle a sauté sur l'occasion et est devenue formatrice à plein temps dans le cadre du programme de techniques pharmaceutiques. Pendant son emploi, le collège Sprott Shaw a financé ses études au Vancouver Career College où elle a obtenu un diplôme de formatrice provinciale, ajoutant ainsi une autre qualification à son cv.

En 2006, Sorell Wellon est retournée travailler dans une pharmacie communautaire, cette fois à la pharmacie Safeway de Duncan. Cette grande chaîne, très réceptive à l'agrément des ATP d'après Sorell, a financé sa formation préparatoire à l'obtention du titre de RPT (ATP agréée).

Quelques années plus tard, l'enseignement l'a de nouveau attirée et son diplôme de formatrice, conjugué à son expérience, lui ont valu un poste de formatrice dans le cadre du programme de formation passerelle pour les ATP, offert en ligne par l'Université de la Colombie-Britannique.

Toujours prête à élargir son horizon, Sorell a obtenu en 2013 le poste de chef de l'exploitation de la pharmacie spécialisée Remedy's Rx de Sidney, qu'elle occupe encore à l'heure actuelle. À ce titre, elle supervise huit ATP et un technicien, et assume un large éventail de responsabilités de gestion, y compris l'embauche, les évaluations de la performance, l'organisation des horaires, la paie et la résolution des plaintes, le tout en s'acquittant de ses fonctions habituelles d'ATP agréée. La pharmacie se spécialise en préparation magistrale et en soins de longue durée. « La majorité de nos clients habitent dans des résidences avec services et soins de longue durée », explique-t-elle.



Parallèlement, Sorell a été élue au conseil de l'Ordre des pharmaciens de la Colombie-Britannique. Elle y préside deux comités et siège au sein de deux autres. C'est un investissement de temps considérable, mais qu'elle accepte volontiers en espérant que d'autres ATP suivront son exemple. « Je voudrais tenter de convaincre quelques ATP agréés de se présenter aux élections et les former à l'exercice de la gouvernance », dit-elle.

Débordante de dynamisme, Sorell compte poursuivre son engagement au sein du conseil à l'avenir, mais nourrit aussi d'autres ambitions. Forte de son expérience d'enseignement, elle aspire à élaborer des plans de cours et des leçons admissibles à des crédits de formation continue pour les ATP.

Quoi que lui réserve l'avenir, son choix de carrière la comble de satisfaction. « C'est tellement gratifiant de voir les normes de soins aux patients s'améliorer grâce à la participation des ATP agréés, dit-elle. Je me réjouis de constater l'aide que notre collaboration apporte aux patients : en plus des pharmaciens, des médecins et des infirmières, ils peuvent désormais compter aussi sur les ATP. »

« J'encourage les ATP qui envisagent de le faire à obtenir leur agrément. La profession des soins de santé se développe et évolue si rapidement qu'il y a toujours de nouvelles opportunités pour les ATP agréés. »

Coin technipharm a reçu l'approbation de



Un service éducatif à l'intention des assistants techniques en pharmacie canadiens offert par Teva www.tevacanada.com



Éditrice
Caroline Bélisle

Journaliste
Sally Praskey

Directrice artistique
Lima Kim

**COMITÉ CONSULTATIF
DE RÉDACTION**

Colleen Curry,
Collège communautaire
du Nouveau-Brunswick

Ron Elliott, B.Sc.Pharm.

Pam Fitzmaurice, Assistante technique
en pharmacie

Mary Bozoian,
Association canadienne des
techniciens pharmaceutiques

Krista Logan, RPhT, CPhT

Louise Senécal, Association québécoise des
assistants techniques en pharmacie

Margaret Woodruff,
Humber College

Tana Yoon, CPhT (É.-U.)

ProfessionSanté.ca

eCortex.ca

COIN TECHNIPHARM et COIN TECHNIPHARM FC
sont publiés par ProfessionSanté.ca,
une division d'Ensemble IQ
1425, boul. René-Lévesque O., 2^e étage,
Montréal (Québec) H3G 1T7

Ils sont accessibles sur ProfessionSanté.ca

Ce document ne peut être reproduit en tout
ou en partie sans le consentement écrit de l'éditeur.

Y a-t-il un sujet dont vous aimeriez que
nous parlions dans Coin technipharm ?

Envoyez vos idées et vos
commentaires à Vicki Wood
vwood@ensembleiq.com

Un service éducatif à l'intention des assistants techniques
en pharmacie canadiens offert par Teva
www.tevacanada.com



Visitez nos sites Web
www.ProfessionSanté.ca
www.tevacanada.com

Réduire les risques de la manipulation de médicaments dangereux pour les techniciens

D'APRÈS CAREX CANADA, ENVIRON

22 900 techniciens en pharmacie – le plus grand groupe professionnel au Canada – sont exposés aux antinéoplasiques, alors que la distribution de médicaments traditionnels contre le cancer, tels que le méthotrexate et le tamoxifène, devient de plus en plus courante dans les pharmacies communautaires. L'Institut national de la santé et de la sécurité au travail des États-Unis (NIOSH) classe les antinéoplasiques (y compris les antiviraux, les antibiotiques, et certains médicaments d'hormonothérapie et médicaments biologiques) comme des médicaments à haut risque, qui exigent une manipulation spéciale.

En 2016, à la suite d'une inspection de 11 pharmacies communautaires spécialisées en préparation et établissements d'exécution centrale des ordonnances en Colombie-Britannique, l'organisme WorkSafeBC a constaté l'absence des mesures suivantes dans la plupart des établissements inspectés :

- réaffectation préventive des employées enceintes ou allaitantes;
- dossier de manipulation des médicaments pour chaque employé;
- trousse de lutte contre les déversements facilement accessible;
- pratiques efficaces de décontamination et de nettoyage pour prévenir toute nouvelle contamination;
- éducation et sensibilisation portant en particulier sur le matériel de protection personnelle, les procédés de manipulation sécuritaire, la gestion des déversements et les effets indésirables de l'exposition aux médicaments dangereux; et

- plan complet de contrôle de l'exposition pour protéger les employés.

Prescillia Chua, hygiéniste du travail et agente responsable de la prévention au sein de WorkSafeBC, recommande plusieurs mesures que les pharmacies peuvent prendre pour protéger leurs employés :

- répertorier les médicaments dangereux entreposés dans la pharmacie, en prenant note des quantités, des concentrations, des formes posologiques et du type d'emballage;
- déterminer les voies d'exposition éventuelles;
- documenter les tâches et pratiques de travail associées à la manipulation des médicaments dangereux;
- répertorier le matériel utilisé pour manipuler les médicaments;
- évaluer tout incident antérieur d'exposition à des médicaments dangereux.

« Après avoir évalué les risques, documentez tout processus actuel de réduction du risque d'exposition par inadvertance et intégrez d'autres meilleures pratiques du secteur et procédez de contrôle pour résoudre tout problème signalé par WorkSafeBC, conseille-t-elle. La dernière étape consiste à élaborer et mettre en œuvre un plan de contrôle de l'exposition adapté à votre établissement. »

Pour plus d'information, consultez les sites Web de WorkSafeBC et du NIOSH :

- www.worksafebc.com/en/resources/health-safety/books-guides/best-practices-safe-handling-hazardous-drugs?lang=en
- www.cdc.gov/niosh/topics/antineoplastic/pdf/hazardous-drugs-list_2016-161.pdf

Un nouveau code d'éthique soumis aux techniciens de l'Île-du-Prince-Édouard

L'ORDRE DES PHARMACIENS DE L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

Édouard a publié son nouveau code d'éthique sur son site Web, à l'adresse : <http://pei.in1touch.org/uploaded/web/PEICP%20COE%20Final%20March%202017.pdf>.

L'Ordre invite tous ses membres, y compris les techniciens en pharmacie, à lire attentivement le code et à signer une déclaration attestant qu'ils en comprennent les dispositions et s'engagent à s'y conformer. L'Ordre prévoit aussi d'offrir une séance de formation à ses membres pour les aider à maîtriser le processus de prise de décisions éthiques suivant les dispositions du code.

Le conseil de l'Ordre a mis sur pied en 2016 un groupe de travail chargé de réviser le code et de le mettre à jour pour l'adapter aux pratiques actuelles et s'assurer qu'il formule plus clairement les règles de conduite éthique.

PERFECTIONNEMENT DES ATP RESSOURCES

- Alberta College of Pharmacists
<https://pharmacists.ab.ca/sites/default/files/BurglaryPreventionTips.pdf>
- DELTA Rx Institute, Drake University
<http://www.drake.edu/deltarx/articles/other/robberyprevention/>
- Edmonton Police Service
<http://www.edmontonpolice.ca/CommunityPolicing/PersonalPropertyCrimes/Robbery.aspx>
- Manitoba Pharmaceutical Association
<http://cphm.ca/uploaded/web/Guidelines/Procedures%20in%20the%20Event%20of%20a%20Robbery%20or%20Burglary%20Updated%20December2014.pdf>
- Service de police d'Ottawa
<https://www.ottawapolice.ca/fr/safety-and-crime-prevention/retail-robbery-prevention.asp>

Prévenir les vols – et quoi faire quand ils se produisent

ALORS QUE L'ABUS D'OPIOÏDES ATTEINT des proportions épidémiques, les ATP pourraient se retrouver en ligne de mire en cas de vol à main armée.

Heureusement, les pharmacies sont de plus en plus nombreuses à prendre des mesures préventives pour réduire ce risque. En Colombie-Britannique, par exemple, le vol de stupéfiants a considérablement baissé depuis que la province est devenue la première au Canada à rendre obligatoires les coffres-forts avec serrure à retardement, en 2015.

De plus, l'Ordre des pharmaciens de la Colombie-Britannique a récemment établi des mesures de sécurité minimales pour les pharmacies communautaires. Le règlement modifié, entré en vigueur en avril 2017, exige la mise en place de nouvelles barrières physiques, dont des portails, des grillages, des armoires, des portes et des éléments de rayonnage verrouillés. Les pharmacies communautaires ont trois ans pour se conformer à ces exigences.

D'après le sergent Rob Mills du Service de police d'Ottawa, les pharmacies devraient adopter certaines mesures pour prévenir les vols, dont les suivantes :

- Placer des caméras de surveillance à hauteur de l'œil et non plus haut. Les nouvelles caméras comprennent une fonction audio et peuvent être très économiques avec un contrat d'entretien mensuel.
- Vérifier si la pharmacie dispose de flacons de pilules munis d'un système GPS. Si c'est le cas, veiller à ce que le flacon GPS soit placé parmi un groupe de flacons similaires, et à ce qu'il soit de volume et de taille similaires aux autres flacons de pilules distribués dans la pharmacie. Attention : les suspects se méfient de plus en plus du GPS et pourraient refuser certains flacons de pilules.
- Accueillir les clients à leur arrivée à la pharmacie, et engager la conversation, dans la mesure du possible (encourager l'équipe du magasin à le faire aussi). Repérer les clients portant des vêtements peu adaptés à la saison.

En cas de vol :

- Avoir à portée de la main un formulaire de déclaration dans lequel on peut rapidement noter des détails de description du suspect. Si d'autres témoins sont présents,

leur demander de rester pour fournir des déclarations à la police. Le formulaire de déclaration peut inclure les détails suivants : origine ethnique, âge, taille, poids, carrure, cicatrices, tatouages, traits du visage, langue et vêtements en dernier (puisque le suspect peut facilement s'en débarrasser).

- Isoler tout objet que le suspect aurait touché, y compris les comptoirs, notes ou flacons de pilules.
- Fermer le magasin et bloquer l'accès à l'officine en attendant l'arrivée de la police.

L'ENQUÊTE

Les patrouilleurs seront les premiers à répondre à votre appel à la police, explique le sergent Mills. Des enquêteurs peuvent aussi se présenter

sur les lieux. L'équipe policière recueillera des rapports, des déclarations et des enregistrements vidéo et fouillera les alentours pour repérer des caméras de sécurité et tout vêtement jeté aux ordures. Elle cherchera également des empreintes digitales et des traces d'ADN. Le dossier sera confié à un enquêteur spécialisé, qui contactera le magasin et les témoins, et explorera diverses pistes pour identifier et appréhender le suspect.

Après son arrestation, le suspect sera adressé à la cour, qui décidera s'il peut ou non être relâché. Avant le procès, l'enquêteur en chef contactera le propriétaire ou le gérant de la pharmacie pour l'aviser de sa convocation à la cour, et répondra à toutes les questions qu'il pourrait avoir au sujet du procès. L'enquêteur préparera les intervenants pour le procès, qui peut avoir lieu plusieurs années après que le vol se soit produit.

Source : Pharmacy Association of Saskatchewan
<https://www.skpharmacists.ca/pharmacists/resources/robbery-prevention>

>> RESSOURCES : VOIR PAGE 2



Médicaments génériques : répondre avec confiance aux préoccupations courantes des patients.

Comprend trois capsules vidéos montrant comment une technicienne en pharmacie et une pharmacienne peuvent répondre efficacement aux questions courantes des patients sur les médicaments génériques.

PharmaSolutionsTeva.com



À RETENIR

Santé Canada exige que les vols ou pertes de substances contrôlées soient immédiatement signalés à la police locale et au Bureau des substances contrôlées dans les 10 jours suivant leur découverte. Le formulaire de rapport de perte ou de vol de substances contrôlées se trouve à l'adresse suivante : https://www.canada.ca/content/dam/hc-sc/migration/hc-sc/hc-ps/alt_formats/hecs-sesc/pdf/substancontrol/substan/compli-conform/loss-perte/form_4010-fra.pdf



TEVA

En toute sûreté

NOUVEAU Programme de retour des timbres ®Teva-Fentanyl

Contribuez à rendre votre collectivité plus sécuritaire avec ce programme de Teva Canada.

Protégez vos patients, vos partenaires médecins ainsi que vous-même grâce à ce programme. Vous disposerez des outils et de l'information nécessaires pour entrer en relation et collaborer avec votre collectivité, afin de veiller à ce que les timbres ®Teva-Fentanyl soient utilisés correctement et éliminés de façon sécuritaire.

En-toute-surete-avec-Teva.ca/Fentanyl